



Janvier 2016/ Numéro

A. Osta Amigo¹, S. Robert¹, E. Fleury², C. Lupo¹, C. Garcia¹ & P. Geairon¹

¹ Ifremer La Tremblade

² Ifremer Brest

Bulletin Surveillance Janvier 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des

pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).

Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.

I. Surveillance des Mortalités

1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé ²	Herpès virus ³	<i>Vibrio aestuarianus</i> ⁴
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	

Suite à un incident technique les résultats du suivi de la mortalité des individus sentinelles seront disponibles prochainement.

Informations complémentaires sur http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf

2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé ²	Herpès virus ³	<i>Vibrio aestuarianus</i> ⁴	Groupe <i>splendidus</i> ⁴
50	Agon	Planifiée	< 1 an	6						
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	3						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	3						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	21						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	7						
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	7						
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	33						
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	6						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	5						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015

¹ Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

² Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

³ Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf

⁴ Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf

3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, aucun prélèvement n'a été réalisé dans le cadre de REPAMO 2.

II. Synthèse des mortalités cumulées

2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

Figure 1. Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2/2016 au mois de Janvier.

